

Trame discours du 12 janvier 2016

Evènement	Inauguration des travaux de l'opération de réaménagement de la Route de Chatonnay à Ruy-Montceau
------------------	---

➤ Intervention Guy RABUEL

- Mot d'accueil (en tant que maire de la commune de Ruy-Montceau)
- Rappel du contexte :
- La route de Chatonnay est une portion de la Route Départementale D54b qui relie Ruy à Montceau. Cette route traverse le quartier de Chatonnay qui s'est urbanisé au cours de ces dernières années avec de nombreuses habitations construites en bordure de voie.
- Les caractéristiques de cette route n'étaient plus compatibles avec les usages pratiqués et occasionnaient de nombreux dysfonctionnements en termes de sécurité et, notamment pour les piétons et les scolaires.
- La CAPI ayant compétence sur l'ensemble des trottoirs et accotements le long des routes départementales en agglomération, a souhaité, en concertation avec la commune de Ruy-Montceau et le Conseil Départemental de l'Isère, lancer l'opération de réaménagement de cette voirie inscrite dans son programme pluriannuel d'investissements pour 2014 et 2015.

➤ Intervention Patrick MARGIER

Compétente en matière de création, d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire et en matière d'éclairage public et de feux tricolores, la CAPI a procédé à des travaux de sécurisation et de requalification de la Route de Chatonnay à Ruy-Montceau, de janvier à novembre 2015.

Descriptif des travaux réalisés

Les travaux ont consisté en :

- La réalisation de cheminements piétons et d'aménagements destinés à réduire les vitesses pratiquées par les automobilistes qui l'empruntent.

- La création de plateaux surélevés ainsi que de rétrécissements ponctuels de chaussée à 4m avec des passages alternés.
- La réalisation de trottoirs en résine drainante perméable.
- La réalisation, pour les eaux pluviales, de tranchées d'infiltration en partie sous trottoirs, en matériaux alvéolaires
- La mise en place d'une dizaine de candélabres d'éclairage LEDS au niveau des intersections et des traversées piétonnes.

Les principaux chiffres

1400 ml de bordures	100 m3 de tranchées d'infiltration en structure alvéolaire
1300 m² de trottoirs en résine de couleur ocre pour les distinguer visuellement de la route	750 ml de câbles pour l'éclairage public
120 ml de caniveaux	10 candélabres avec éclairage en Leds (moins énergivores)
370 ml de canalisations en béton armé	160 ml de barrières bois, esthétiques et protectrices
800 m3 de tranchées d'infiltration en galets	

Les Financements :

- **Coût de l'opération : 1 150 000 € TTC (financement CAPI)**
- Revêtement de chaussée final réalisé et pris en charge par le **Département**.

Les objectifs des travaux

- Sécuriser 700 ml de voirie notamment pour les piétons et réduire la vitesse des automobilistes.
 - Recueillir correctement les Eaux Pluviales
 - Améliorer l'éclairage public.
- Plus globalement en matière de voirie, sur les 650 km d'asphalte qui traversent le territoire, la CAPI entretient 350 kilomètres de voirie (chaussées et accotements) communautaires et communales sous convention, les chemins ruraux, piétons et 52 kilomètres de pistes cyclables, dans le but d'assurer la sécurité des habitants et usagers.
 - En fonction des demandes des communes et en cohérence avec les priorités constatées des zones «à risque », les principales opérations de sécurisation et requalification sont réalisées.
 - Nous l'avons indiqué dans notre plan de mandat : nous devons définir les priorités en termes de voirie, moderniser les espaces publics et la voirie.

- Les travaux réalisés à Ruy-Montceau étaient devenus nécessaires au vu de l'urbanisation du secteur.
- Pour les autres travaux prévus sur ce mandat, nous remettrons pour cela à jour le diagnostic du patrimoine Voirie afin d'optimiser la planification des investissements futurs.
- La collectivité rénovera en priorité les voiries des Zones d'Activités Economiques ainsi que les axes majeurs utilisés par les habitants. »

Remerciements en conclusion

Les financeurs : la CAPI ainsi que le Conseil Départemental de l'Isère

Egalement la ville de Ruy-Montceau

Les entreprises ayant travaillé sur ce projet :

- MOULIN TP (Voirie – Assainissement)
- SPIE SUD EST (Eclairage Public)
- NOX INGENIERIE (Maitre d'œuvre)
- L'ITEC (Coordinateur SPS)

Remercier également la Direction des Infrastructures de la CAPI pour la maîtrise d'ouvrage

➤ Intervention Jean PAPADOPULO

- Contexte : j'ai plaisir à être à vos côtés, pour découvrir avec vous ce nouvel aménagement. Une opération qui est d'autant plus significative car elle est le fruit d'une démarche partenariale entre l'agglomération, la commune et le Département de l'Isère.

1) Etre au service des habitants

- La sécurité des déplacements et l'amélioration du cadre de vie sont au cœur de nos préoccupations. La voirie, l'éclairage public sont des services rendus méconnus, qui ne sont pas toujours visibles. Et pourtant, ils revêtent une importance majeure. Ces investissements importants sont la preuve que la CAPI a le souci d'offrir un service de qualité à ses usagers et qu'elle investit de manière importante pour améliorer le quotidien des habitants et des entreprises et être en capacité d'accueillir le développement futur de ce territoire.

Nos ambitions sont clairement définies dans notre plan de mandat:

- Entretien et moderniser le patrimoine de la CAPI, que ce soit l'éclairage ou la voirie, pour apporter sécurité et confort aux usagers.

- Faciliter le quotidien et les déplacements des habitants et des entreprises, source du dynamisme économique de la CAPI.

2) Une voirie et un éclairage exemplaire

Une de nos ambitions est également de s'inscrire dans la démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) en réduisant les consommations d'énergie.

Cette démarche doit être un fil conducteur dans l'élaboration de nos politiques publiques, y compris en matière de voirie, d'éclairage public. L'économie d'énergie sur l'éclairage réalisé à Ruy-Montceau est une illustration. Cet aménagement que nous inaugurons aujourd'hui est donc moins énergivore en matière d'éclairage et permet de respecter notre environnement en réduisant la pollution lumineuse.

- Je vous remercie pour votre attention.